Ville de Lisle-sur-Tarn

Département du Tarn

Commune de LISLE-SUR-TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

N°2062025
Le Maire de Lisle-sur-Tarn,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route,
VU la demande en date du 04 octobre 2025 de Mme Martin en vue d'être autorisé à stationner avec un camion au droit du n°1 rue du Vieil Hôpital le 15 octobre 2025,
Considérant que cette demande n'est pas compatible avec le maintien normal de la circulation et du stationnement sur la voie concernée,
Il y a lieu de prendre les dispositions de sécurité suivantes :

ARRETE

Article 1 : La circulation sera interdite ponctuellement au droit du 1 rue du Vieil Hôpital le 04 octobre 2025 entre 8 heures et 18 heures uniquement le temps du chargement/déchargement.
Le stationnement sera réservé au camion de déménagement durant cette période

Article 2 : Des panneaux de signalisation correspondant aux normes en vigueur seront mis en place aux distances réglementaires et enlevés par Mme Martin.
Le présent arrêté sera affiché sur les lieux par Mme Martin.
Tous les riverains concernés seront informés par Mme Martin.

Article 3 : La Gendarmerie de Lisle-sur-Tarn et la Police Municipale seront chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lisle-sur-Tarn,
Le / 6 OCT. 2025

Le Maire
Maryline LHERM

MAIRIE DE LISLE-SUR-TARN (TARN)

Pour le Maire
l'adjoint délégué
Patrick GAILLAC

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été publié le...../.6.OCT..2025et/ou notifié à l'intéressé(e) le ../.6.OCT..2025.. La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de cette notification ou de sa publication. Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : http://www.telerecours.fr.